

## Séance du conseil municipal du vendredi 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi dix juillet à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 19**

**Etaient présents :** M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme GAINOT Caroline, 1<sup>ère</sup> adjointe - M. Loïc MAUFRAIS, 4<sup>ème</sup> adjoint - Mme Morgane BERNARD, 5<sup>ème</sup> adjointe - M. Alain BRARD - M. Lawrence BARBIER - Mme Christelle LEMAIRE - M. Fabrice ROTH - M. Jean-Pierre HÉNAFF - Mme Carole VIVIER - Mme Jessica CHÂTELET - M. Jacques BROSSARD - M. Lionel MAUFRAIS.

**Etaient absents :** M. Jérôme LEGOFF, 2<sup>ème</sup> adjoint - Mme Jacqueline PLANCHOT, 3<sup>ème</sup> adjointe - M. Vincent LAGOGUÉ - Mme Gaëlle JEANNE - Mme Leila ELABDI - Mme Sophie DE COCK.

**Pouvoirs :** M. Jérôme LEGOFF à Mme Carole VIVIER  
Mme Jacqueline PLANCHOT à M. Patrice GAUTIER  
M. Vincent LAGOGUÉ à M. Jean-Pierre HÉNAFF  
Mme Gaëlle JEANNE à Mme Morgane BERNARD  
Mme Sophie DE COCK à M. Lionel MAUFRAIS

**Secrétaire de séance :** M. Fabrice ROTH a été nommé secrétaire de séance.

Convocation en date du 3 juillet 2020 et affichée à la porte de la Mairie le 3 juillet 2020.  
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 10 juillet 2020.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 8 juillet 2020 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

~~~~~

### Délibération n° 2020-05-01

**Objet : Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs**

**Vu** la loi n° 2013-702 du 2 août 2013 relative à l'élection des sénateurs apportant des modifications tant à l'élection des sénateurs qu'à l'élection des délégués des conseils municipaux.

**Vu** le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

**Vu** la circulaire NOR : INTA2015957J du Ministre de l'Intérieur en date du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

**Vu** l'arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> juillet 2020 fixant pour chaque commune le nombre de délégués et de suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin ;

**Considérant** que le nombre de délégués à élire est fixé en fonction de l'effectif légal du Conseil Municipal résultant du dernier renouvellement général, soit pour la commune d'Évran (19 conseillers municipaux) :

- 5 délégués,
- 3 suppléants ;

**Considérant** que dans les communes de 1 000 habitants et plus, les délégués et leurs suppléants sont élus **au scrutin secret simultanément** par les conseillers municipaux sur une même **liste paritaire** suivant le principe de la **représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne**, sans panachage ni vote préférentiel. Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du Maire, les cinq premiers élus étant délégués et les trois suivants suppléants ;

Le bureau électoral est présidé par le Maire et est composé en outre :

- des deux conseillers municipaux les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin :
  - M. Alain BRARD
  - M. Jacques BROSSARD
- des deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin :
  - Mme Jessica CHÂTELET
  - M. Lionel MAUFRAIS

Monsieur le Maire constate qu'une seule liste a été déposée avant l'ouverture du scrutin :

- Liste « Lawrence BARBIER » :

Délégués :

- M. Lawrence BARBIER
- Mme Caroline GAINOT
- M. Fabrice ROTH
- Mme Morgane BERNARD
- M. Jacques BROSSARD

Suppléants :

- Mme Gaëlle JEANNE
- M. Alain BRARD
- Mme Leila ELABDI

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Le dépouillement des bulletins de votes donne les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'ouverture du scrutin : 13  
Nombre de votants (*nombre de bulletins trouvés dans l'urne*) : 18  
Nombre de bulletins blancs : 0  
Nombre de bulletins déclarés nuls par le bureau : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 18

Nombre de voix obtenues :

- Liste « Lawrence BARBIER » : 18

**Election des délégués :**

Quotient électoral : 18 suffrages exprimés / 5 sièges : 3.6

La liste « Lawrence BARBIER » a obtenu : 18 voix / 3.6 (*quotient électoral*) = 5 sièges de délégués.

M. Lawrence BARBIER, Mme Caroline GAINOT, M. Fabrice ROTH, Mme Morgane BERNARD et M. Jacques BROSSARD sont élus délégués du conseil municipal au sein du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

### **Election des suppléants :**

Quotient électoral : 18 suffrages exprimés / 3 sièges : 6

La liste « Lawrence BARBIER » a obtenu : 18 voix / 6 (*quotient électoral*) = 3 sièges de suppléants.

Mme Gaëlle JEANNE, M. Alain BRARD et Mme Leila ELABDI sont élus suppléants.

~~~~~

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.***

~~~~~

***Délibérations prises lors de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2020 : n° 2020-05-01.***

|                                           |                                     |                                    |
|-------------------------------------------|-------------------------------------|------------------------------------|
| M. Patrice GAUTIER                        | Mme Caroline GAINOT                 | <i>Absent</i><br>M. Jérôme LEGOFF  |
| <i>Absente</i><br>Mme Jacqueline PLANCHOT | M. Loïc MAUFRAIS                    | Mme Morgane BERNARD                |
| M. Alain BRARD                            | M. Lawrence BARBIER                 | Mme Christelle LEMAIRE             |
| M. Fabrice ROTH                           | <i>Absent</i><br>M. Vincent LAGOGUÉ | M. Jean-Pierre HÉNAFF              |
| <i>Absente</i><br>Mme Gaëlle JEANNE       | Mme Carole VIVIER                   | Mme Jessica CHÂTELET               |
| M. Jacques BROSSARD                       | M. Lionel MAUFRAIS                  | <i>Absente</i><br>Mme Leila ELABDI |

|                                                 |  |  |
|-------------------------------------------------|--|--|
| <p><i>Absente</i></p> <p>Mme Sophie DE COCK</p> |  |  |
|-------------------------------------------------|--|--|

**Affiché le : 1<sup>er</sup> août 2020**